

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Octobre 2025



n°213

sommaire



ENVIRONNEMENT



NOCES D'OR



JEUNESSE

ÉDITO : LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL : NOTRE FEUILLE DE ROUTE.

Au cours de ces prochaines années, vous entendrez souvent au sein du Conseil communal, l'acronyme PST pour Programme Stratégique Transversal.

Qu'est ce que c'est que ça ?

Tout simplement une obligation imposée par la Région wallonne à chaque majorité dans toutes les communes de la Wallonie.

En effet, après la formation d'une majorité à la suite des élections ; nous devons d'abord déposer un pacte de majorité signé par l'ensemble des conseillers de la majorité (chez nous 9 conseillers pour Ensemble pour Ittre et 5 pour le MR).

Deux mois après l'installation du Conseil, la majorité doit déposer sa Déclaration de politique Communale (DPC). Ce qui a été réalisé avec 30 axes politiques développés sur base des deux programmes politiques.

Ensuite, dans les 9 mois du dépôt de la DPC, la majorité doit présenter au Conseil communal son Programme Stratégique Transversal. Ce qui a été fait au Conseil de ce mois de septembre.

L'intérêt de ce document, c'est qu'il se base d'abord sur l'aspect légal de la démarche mais il développe toute une analyse sur l'état de la situation de la commune (son fonctionnement, ses ressources humaines, financières et matérielles).

De plus, il développe de nombreuses données statistiques sur notre commune : démographie, niveaux de vie, marché du travail, natalité, enseignement, environnement, activités économiques, état des finances de la commune, l'analyse du territoire, du logement, de la mobilité et de l'énergie ...

De cela, nous pouvons retirer au niveau de la commune nos atouts, nos faiblesses, nos menaces et nos opportunités.

L'analyse de cette situation existante confrontée à notre Déclaration de Politique Communale, nous a permis d'élaborer 182 projets pour les années à venir, c'est le PST.

182 projets, c'est énorme mais cela dénote la volonté de la majorité de travailler pour concrétiser à la fin de la législature le maximum de réalisations.

C'est notre feuille de route élaborée en coordination avec l'Administration communale, la Directrice générale, l'ensemble des Conseillers de la majorité et bien sûr le Collège.

Nous n'avons pas attendu pour déjà faire avancer certains projets et beaucoup d'autres nous attendent.

Il ne nous reste plus qu'une chose à faire pour notre belle commune de Ittre : **Au travail**

> Pour le Collège, Christian Fayt, Bourgmestre

* Vous pouvez voir intégralement le PST sur le site de la commune: <https://www.ittre.be/ma-commune/vie-politique/plan-strategique-transversal-1> ou en scannant ce QR code



VOTRE AGENDA «ACTIVITÉS NATURE À ITTRE»
AU FIL DES SAISONS:

- 19 octobre 2025: Balade guidée à la découverte des champignons par Madame Deléglise, du Cercle des naturalistes, au bois des Nonnes
- 29 novembre 2025: Distribution d'arbres - Parking du centre de Virginal



Image par Andreas de Pixabay

Balade à la découverte des
CHAMPIGNONS

LE DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

Lieu de rendez-vous:

Entrée du «bois des Nonnes»

rue Maurice Brancart près de la station d'épuration

Départ à 10 heures

Animation: Madame Deléglise
(Cercle des naturalistes)RÉSERVATIONS: mj.arias@ittre.be

INFOS:
067/79.43.49
0470/37.09.30
mj.arias@ittre.be

Une organisation de
l'Échevinat de la
Ruralité et
du Groupe Nature
Ittreois

Editeur Responsable: Collège Communal d'Ittre
rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

BALADE À LA DÉCOUVERTE
DES CHAUVES-SOURIS

La balade, en partenariat avec l'asbl Natagora, a réuni une cinquantaine de personnes, qui toutes étaient intéressées à approfondir leurs connaissances sur cet étonnant et seul mammifère volant.

Après quelques explications sur le cycle de vie des chauves-souris et leurs divers gîtes d'été et d'hiver ainsi que sur le thème de cette année, les chauves-souris et l'agriculture, le crépuscule nous a permis de les observer en vol entre la forêt et l'étang.

Ces animaux chasseurs d'insectes essentiellement, rendent service notamment en s'installant dans les étables où ils débarrassent les animaux de ferme des mouches et autres diptères qui sont porteurs de maladies du bétail. Ils s'assurent ainsi aussi le gîte (protégés des intempéries) et le couvert du fait des nombreux insectes présents.

DISTRIBUTION D'ARBRES, DE PLANTS POUR
LES HAIES ET DE PETITS FRUITIERS

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

de 9h à 12h00

Parking du Centre à 1460 Virginal

PLANTATION D'UN ARBRE par les parents
dont l'enfant est né dans l'année

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025

Les parents concernés seront invités personnellement par courrier

INFOS: 067/79.43.49 - mj.arias@ittre.beMARCHÉ
DE
VIRGINALTOUS LES JEUDIS
DE 14:00 À 19:30

Plateau du Tram - 1460 Virginal



Saviez-vous que, depuis le 3 septembre 2020 un **marché hebdomadaire** est organisé à **Virginal**?

Y venir, c'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les bons produits de:

- Renard Jean-François (boucherie de Virginal): poulets rôtis
- Brasserie de l'Oubéwé: bière « Triple de l'Oubéwé »
- SPRL Calamera: spécialités italiennes
- Artichamps: fruits et légumes bio et de saison

- Nicaise Marcel: fabrication artisanale en pierres bleues et pierres précieuses
- La Ferme des Joyeux Drilles: produits laitiers et glaces
- Bio Food: fruits et légumes bio, alimentation générale bio
- Panzerotti Di Sebastiano: panzerotti et gaufres
- Marlair - Beaujean: poissonnerie
- Le Lieu Coffee: torréfaction artisanale de café



SENIORS AT THE MOVIES

Ticket: 10,95€
Séance dès 13h30

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS:

Commission des aînés: Arthur Deghorain: **0475 59 86 05**



LE MILLION
LE MARDI 18 NOVEMBRE



C'ÉTAIT MIEUX DEMAIN
LE MARDI 9 DÉCEMBRE



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES DU MOIS DE NOVEMBRE



Départ du plateau du Tram de Virginal à 13h.

13h00 : Virginal - 13h45 : Haut-Ittre - 14h00 : Ittre

LE MARDI 11/11/2024: COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE :

09h00: Haut-Ittre: Messe suivie du dépôt de fleurs au monument, accompagnés du No Man's Band.

10h00: Ittre: Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution, accompagnés du No Man's Band.

10h30: Virginal: Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution, accompagnés du No Man's Band.

13h00: Banquet annuel au Relais du Marquis

LE SAMEDI 08/11/2025 À 15 H :

Ravivage de la Flamme du Souvenir à l'ancienne maison communale de Virginal. Ensuite départ en cortège vers le monument 1914-1918 du cimetière de Virginal.

LE DIMANCHE 09/11/2024 :

Cortège avec la Flamme du Souvenir aux monuments des communes de l'entité. Remise de la Flamme du Souvenir à la section de et à Oisquerq, vers 14h30.



AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

VOUS VOUS CHAUFFEZ AVEC UN DES TYPES DE COMBUSTIBLE SUIVANT:

- Le mazout de chauffage en grande ou en petite quantité
- Gaz propane en grands volumes
- Pétrole lampant type C pour les poêles à pétrole

L'allocation de chauffage n'est pas accordée pour :

- Le gaz naturel
- L'électricité
- Le gaz propane ou butane en bombonne
- Le bois de chauffage

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE ALLOCATION ?

1ÈRE CATÉGORIE

Les personnes bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance maladie-invalidité (statut BIM) et dont les revenus du ménage remplissent les conditions de la 2ème catégorie.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- Lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfant à charge) bénéficiant du statut BIM
- Lorsque l'ensemble des membres du ménage bénéficient du statut BIM.

Dans tous les autres cas, il y a lieu de faire une enquête sur les revenus.

Le CPAS doit déterminer si le montant annuel des revenus

bruts imposables du ménage ne dépasse pas 24.814,75€, majoré de 4.591,85 € par personne à charge. Ces montants sont applicables à partir du 1er janvier 2025.

Pour être considérée comme personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 3.980,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires.

Dans cette catégorie, il ne faut pas tenir compte du patrimoine immobilier du ménage.

2ÈME CATÉGORIE

Les ménages à faibles revenus, c'est-à-dire dont le montant des revenus annuels bruts imposables de l'ensemble des membres du ménage est inférieur à 24.814,75€ augmentés de 4.591,85€ par personne à charge.

Dans cette catégorie, il est tenu compte des revenus de biens immobiliers, à savoir : 3 fois le revenu cadastral non indexé du bien immobilier, à l'exclusion du logement familial.

3ÈME CATÉGORIE

Les personnes surendettées, c'est-à-dire qui : bénéficient d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté qu'elles ne pouvaient pas faire face au paiement de sa facture de chauffage.

SI VOUS REMPLISSEZ LES CONDITIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS, VOUS AVEZ DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE.

Par famille et par année civile, un maximum de 1.500 litres de combustible donne droit à une allocation de chauffage.

Si vous achetez une plus petite quantité plusieurs fois au cours de l'année, vous pouvez demander une allocation à chaque fois jusqu'à ce que vous atteigniez le montant maximum de 1.500 litres.

Le montant de l'allocation dépend du type de combustible, du prix au litre et de la catégorie à laquelle vous appartenez.

Pour les combustibles livrés en vrac, l'allocation varie entre 0,14 et 0,20 € par litre.

Pour le gazoil de chauffage et le pétrole lampant (type C) acheté en petite quantité à la pompe, une allocation chauffage annuelle forfaitaire unique de 210,00 € est accordée.

OÙ ET QUAND INTRODUIRE VOTRE DEMANDE ?

**Auprès du CPAS de votre commune et
DANS LES 60 JOURS DE LA LIVRAISON.**

Ce délai doit être scrupuleusement respecté faute de quoi votre demande sera refusée.

Le CPAS reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire
067/64.71.67
cpas.ittre@cpas-ittre.be



Noces de Platine 70 ans de mariage



Madame Clémence Delannoy et
Monsieur Michel Smoos



Madame Blanche Delcour et Monsieur
Léopold André



Madame Francine Wauters et Monsieur Jean Meulders



Madame Andrée Bellemans et Monsieur Marcel Debrou

Noces de Palissandre

65 ans de mariage



Madame Christiane Sebille et Monsieur Guy Stevenini



Madame Germaine Debelder et Monsieur Emile Mertens



Madame Rosa Marcolungo et Monsieur Lucien Smagge

Noces de Diamant

60 ans de mariage



Madame Marie Midlaire et
Monsieur Mauril Rousseau



Madame Myriam Landrecy et
Monsieur Francis Bruynbroeck

Noces d'Or 50 ans de mariage



Madame Jeannine Rahir et
Monsieur Nicolas Legrain



Madame Marie-France Horlin et
Monsieur Mohamed Triki



Madame Françoise Reynaert et Monsieur Luc Duran



Madame Iuliana et Monsieur Ion Vacar-Vacar



Madame Anne Lucas et
Monsieur Marc Hordies



Madame Marie Lemaire et
Monsieur André Crollen



Madame Lydie Roebart et Monsieur Jacques Vanderlinden



Madame Claire Cheron et Monsieur Serge Florkin



Madame Nicole Dubois et
Monsieur Charles Haine



Madame Yamina Quévy et
Monsieur Fernand Ernalsteen



Félicitations à nos jubilaires !



SOUVENEZ-VOUS, l'année passée...

La Place Aux Jeunes c'était :

un skate-park éphémère + 1 journée d'initiation au skateboard.

Cet été, c'était la folie !

- 3 jours d'initiation au Street Work Out : avec des animateurs pros, respect !
 - 4 jours Rap 'de l'écriture à l'enregistrement' : big thank's @ Jo !
 - 3 jours Graff' du cahier aux murs' : Girls Power !
- + Foot-Bulle
+ Baby-Foot Géant
+ Karting

Merci aux animateurs : Adrien, Diego, Jo, Valentin, Max et aux éducateurs du J3 !

Merci aussi aux participants, ils se reconnaîtront !

Le Brabant wallon a lancé l'opération Place aux jeunes en 2021 pour encourager les communes à organiser des événements pour les 12-18 ans, ayant pour but de permettre aux jeunes de s'exprimer, de sortir de chez eux, de retrouver leurs amis, de bouger, de pratiquer du sport et de s'éloigner de leurs écrans.

Le projet porte sur des disciplines artistiques ou sportives en lien avec la jeunesse et la citoyenneté. Il fait appel aux artistes et sportifs de la région et est organisé par une association locale, en l'occurrence le J3.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à la révision du plan de secteur de Nivelles – planche 39/6 – sur le territoire de la commune d'Ittre.

Le projet consiste en l'inscription d'une zone d'habitat à caractère rural au lieu-dit « Camping de Huleu ».

La personne à l'initiative du plan est la commune d'Ittre. L'autorité compétente pour réviser le plan de secteur est le Gouvernement wallon.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

L'enquête publique se déroulera du 24/10/2025 au 08/12/2025.

Le dossier peut être consulté et des explications peuvent être obtenues gratuitement durant la période d'enquête aux adresses suivantes : Ittre : Service de l'Urbanisme, rue de la Planchette n°2 à 1460 Ittre

- Uniquement sur rendez-vous les jours ouvrables du

24/10/2025 au 07/12/2025 de 9h00 à 16h00 et le 08/12/2025 jusqu'à 11h00

- Uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance, le samedi matin 06/12/2025 de 09h00 à 11h00 ou le lundi jusqu'à 20h00

Prise de rendez-vous auprès du Service urbanisme au 067/79.43.44 ou par courriel à urbanisme@ittre.be ;

Consultable sur le site internet de la commune d'Ittre www.ittre.be dans la rubrique Enquêtes publiques (services communaux-service urbanisme) et dans la rubrique Actualités (page accueil).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser : Ittre : au collège communal de la commune d'Ittre avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête, soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service de l'Urbanisme, rue de la Planchette n°2 à 1460 Ittre ;

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ittre.be ;
- ou remises à l'attention du Service de l'Urbanisme d'Ittre, rue de la Planchette n°2 à 1460 Ittre.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « Camping de Huleu / Révision du plan de secteur – Enquête publique ».

A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant toute la durée de l'enquête : Ittre : sur rendez-vous, auprès de Madame Bingen (tél. : 067/79.43.44) au Service de l'Urbanisme de la commune, ou le dernier jour lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Ittre : Administration communale, rue de la Planchette n°2 à 1460 Ittre, le lundi 08/12/2025 à 11h00.

Les explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme de la commune.



RCA SPORT'ITTRE

YOGA ET DANSE FITNESS : ENCORE QUELQUES PLACES !

Si nos cours de pilates sont complets, il reste quelques places pour nos séances de yoga (jeudi de 10h30 à 11h30) et de danse fitness (vendredi de 10h30 à 11h30).



Rejoignez la session en cours et nous adapterons le tarif de l'abonnement en fonction du nombre de séances restantes !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos : sportittre@ittre.be – 067/79.10.34

TENNIS - COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS POUR ADULTES ET ENFANTS

Vous voulez apprendre à jouer au tennis ?

Vous voulez vous relancer après avoir arrêté durant une longue durée ? Vous voulez vous perfectionner ?

Sport Ittre propose des cours de tennis au tarif de 40€ par heure pour les Ittrois (cours individuels ou collectifs de maximum 4 personnes).

Les cours sont à la carte. Cela vous permettra de fixer vos séances en fonction de vos disponibilités et celles de notre moniteur expérimenté.

Ça vous intéresse ? N'hésitez pas à nous contacter : sportittre@ittre.be – 067/79.10.34

PADEL – A VOS RAQUETTES MÊME EN AUTOMNE !

C'est l'automne mais l'activité padel est toujours en pleine action !

N'hésitez pas à venir profiter de nos terrains au complexe sportif de Virginal.



Tarif : 36€/séance d'1h30.

Nos terrains sont couverts et éclairés et sont ouverts 7 jours 7 de 8h30 à 22h.

Retrouvez toutes les informations pour réserver (très facilement via l'application Playtomic) nos terrains sur www.sport-ittre.be

STAGES POUR ENFANTS - VACANCES DE TOUSSAINT

Durant les vacances de Toussaint, le complexe sportif de Virginal accueillera à nouveau des stages pour enfants. Durant la première semaine (du 20 au 24 octobre), un stage multisports sera organisé par Sport Kids. Durant la deuxième semaine (du 27 au 31 octobre), un stage de futsal sera organisé par MFC Futsal Academy.

Retrouvez plus d'infos sur www.sport-ittre.be

Contactez-nous :

sportittre@ittre.be

067/79.10.34

www.sport-ittre.be

www.facebook.com/rcasportittre



EXPRESSION POLITIQUE APIC

PFAS, DES QUESTIONS SANS VRAIES RÉPONSES

Le 25 août dernier, un énorme silo bleu a été placé par la SWDE à Haut-Ittre, rue les Haut du Ry Ternel. Cela augurait qu'enfin le problème des PFAS allait trouver solution. Le bourgmestre, dans un communiqué sur FB, annonçait que le silo allait être pourvu d'un filtre à charbon et que cette nouvelle installation devait être mise en service trois semaines plus tard.

En séance du Conseil Communal du 23 septembre dernier en réponse à une question orale structurée du groupe APIC, portant sur la problématique des PFAS, confirmation a été faite que le filtre à charbon a été placé.

Nous avons cru comprendre que la dalle en béton qui soutient le silo subirait prochainement de nouveaux travaux d'agrandissement et que le filtre à charbon serait également remplacé.

Cependant, de vraies réponses concernant la diminution du taux de PFAS n'ont jamais été formulées... Nos questions restent posées et elles en appellent d'autres.

- Pourquoi ces travaux d'agrandissement de la dalle en béton ?
- Suite aux travaux, pourquoi le remplacement du filtre à charbon ?
- Le filtre à charbon déjà posé est-il en

fonction ?

- A-t-on déjà effectué des mesures pour vérifier son efficacité ?
- Si oui, quelle est la teneur en nanogrammes par litre pour la commune d'Ittre ?
- Y a-t-il des contrôles qui se font ou vont se faire régulièrement pour rassurer le citoyen quant à l'efficacité de ce filtre dans le temps ?
- Les résultats seront-ils publiés officiellement et si oui, où ?
- Le filtre à charbon du silo bleu sera-t-il changé régulièrement ?

Même si le bourgmestre nous rappelle que le but est bien de faire diminuer le taux de PFAS au sein de notre eau, il faut bien avouer que toutes ces questions sans vraies réponses nous laissent franchement perplexes...

> Pour le groupe APIC,
Chantal Vanvambergh



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST) - OPINION

Ecolo salue le travail accompli par les équipes de l'administration et du collège. Mais au-delà de l'effort, le contenu soulève des questions.

D'abord, certains « atouts » surprennent : comment considérer positif un volume de déchets supérieur à la moyenne wallonne ? Ou encore prétendre à une participation citoyenne alors que les conseils consultatifs peinent à fonctionner ? Ces affirmations ne permettront pas une redynamisation pourtant nécessaire.

La véritable faiblesse est ensuite la mobilité. Le diagnostic est clair : dépendance massive à la voiture, isolement des jeunes, des aînés et des précarisés. Pourtant, sur près de 6 millions de budget global, seuls 50 000€ sont prévus pour un plan de mobilité. Zéro euro pour les transports en commun, zéro euro pour la mobilité douce. Résultat : à Ittre, sans voiture, on reste enfermé chez soi dès 18h en semaine, 16h le samedi et tout le dimanche pour encore 5 ans. C'est un choix politique, pas une fatalité. D'autres communes montrent qu'il est possible d'agir.

Même flou autour de l'énergie : le mot « éolien » n'apparaît pas une seule fois alors que des projets sont sur la table. Or, c'est 30 % de réduction d'émissions à la clé dans le cadre du plan climat énergie

d'Ittre. Écarter le sujet, qu'on soit pour ou contre, c'est ignorer l'urgence climatique et priver les citoyens d'une participation via des coopératives locales.

La jeunesse, elle aussi, est citée... notamment sa consultation mais avec un budget de ... 0 €. Comment prétendre l'écouter sérieusement ? Les réalités qu'elle vit – manque de mobilité, isolement et difficultés extrêmes à trouver un logement – sont déjà connues. Il ne suffit pas de cocher la case « jeunesse », il faut investir pour son autonomie et son émancipation.

Finalement oui, le PST comporte de bonnes mesures : retransmission des conseils communaux, dépôts de poubelle permanents, formations du personnel, biodiversité, rénovation du bâti. Mais tant que la mobilité et l'énergie resteront sans moyens, le plan ne répondra pas à ses propres ambitions.

Répondre aux besoins du présent, sans compromettre l'avenir : voilà l'objectif. Encore faut-il s'en donner les moyens, même si nous concédons que le contexte politique régional et fédéral imposé par le MR et les Engagés ne facilite pas la gestion et appauvrit notre belle commune et ses citoyens.

> Pour le groupe ECOLO,
Gaëtan Debaene



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

«Je m'engage à réaliser de mon mieux ma tâche de Conseiller communal des Enfants (CCE) d'Ittre et à agir dans l'intérêt général des enfants de la commune»

Les nouveaux membres élus au Conseil Communal des Enfants (CCE) ont prêté serment devant le Conseil communal.

Merci aux jeunes élus pour leur implication.



RIYONE :

A vous autes lès feumes dèl famiye !
Nè roubliyiz ni qu' vos astez tètoutes jéniales !!
C'est mi qui vos l' dit !
C'est ni d' vo faute si vos éfants on 'l caractère dè leù père !



ASSOCIATION DES ARCHITECTES DU BRABANT WALLON

PERMANENCES DU SAMEDI MATIN DE 10 H A 12H A LA MAISON DES ARCHITECTES.
Place A. Bosch, 17 – 1300 Wavre – 010/84.40.64

L'Association des Architectes du Brabant Wallon, l'AABW, vous invite à ses permanences du samedi matin (de 10 heures à 12h, place Alphonse Bosch, 17 à 1300 Wavre), qui se tiendront les :

- 13 septembre 2025
- 11 octobre 2025
- 22 novembre 2025
- 13 décembre 2025

Des architectes répondront à toutes les questions que peuvent se poser les candidats bâtisseurs et pourront essayer de vous aider dans vos démarches.

Les visites se feront uniquement sur rendez-vous par téléphone au 010/84 40 64.

Pour plus d'information, **010/84.40.64** ou par mail **benedicte@aabw.be**



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE

Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLART, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



ÉTAT CIVIL : du 23/07/2025 au 26/09/2025

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via **population@ittre.be**.

DÉCÈS

VAN LIERDE MARIE-PAULE (25/05/1957 – 29/07/2025)

PLETINCKX ANDRÉ (03/04/1943 – 02/08/2025)

CARBONNELLE VINCENT (13/12/1961 – 03/08/2025)

BAUWENS ALFRED (01/08/1932 – 04/08/2025)

VANACKER ANNICK (31/05/1953 – 06/08/2025)

VANHAM ELISABETH (24/05/1937 – 10/08/2025)

CLAVIE JOSEPH (17/11/1936 – 16/08/2025)

CRISPEELS NELLY (24/06/1939 – 19/08/2025)

DENIS JACQUELINE (05/02/1944 – 24/08/2025)

LAMBELÉ JEANNINE (27/04/1939 – 31/08/2025)

MARTIN JEAN-CLAUDE (16/11/1946 – 04/09/2025)

TRIGALET JOSÉ (13/01/1934 – 04/09/2025)

HERNAUT FABIENNE (28/11/1954 – 05/09/2025)

JUNCKER ARLETTE (16/03/1948 – 06/09/2025)

LANNOY NICOLE (31/05/1928 – 08/09/2025)

NAISSANCES

DEBELLE ÉMILE né le 05/07/2025

WINKEL GAUTIER NIKITA né le 05/09/2025

MARIAGES

GROSSI AURÉLIEN ET HUART GRICHKA
le 12/09/2025

FLANDROY FRÉDÉRIC ET SENTERRE MARIE-FRANCE le 13/09/2025

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL:

21 OCTOBRE 2025 à 19h00

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
RUE PLANCHETTE, 2 - ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**